



...au bénéfice des enfants de 2.5 ans à 8 ans et des adultes qui les entourent...

Appel à candidatures pour le programme d'échange entre écoles maternelles, de la Fondation Roi Baudouin

#### Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie- Bruxelles
- Libre subventionné
- libre confessionnel
- libre non confessionnel)
- Officiel subventionné
- Niveaux : Maternelle, primaire et fondamental ordinaire

#### Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

#### Période de validité

- A partir du
- Du 1 septembre 2012 au 30 juin 2013

#### Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite : 03 décembre 2012
- Voir dates figurant dans la circulaire

#### Mot-clé :

Maintien et redoublement

#### Destinataires de la circulaire

- A Madame et Messieurs les Gouverneurs des Provinces ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- A Mesdames et Messieurs les Echevins de l'Instruction publique ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements de l'Enseignement obligatoire libre subventionné ;
- Aux directions des écoles fondamentales ordinaires organisées ou subventionnées par la Communauté française ;
- Aux directions des Centres PMS ;
- Et par leur intermédiaire aux enseignants et agents CPMS

#### Pour information :

- Au Service général de l'inspection;
- Aux associations de parents ;
- Aux Organisations syndicales représentant le personnel enseignant ;
- Aux organes de représentation et de coordination des Pouvoirs organisateurs concernés.
- Aux Hautes-écoles, section pédagogique

#### Signataire

Ministre / Administration : Ministre de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale  
Marie-Dominique SIMONET

#### Personnes de contact

Service ou Association :

Nom et prénom	Téléphone	Email
Jean-Luc ADAMS	02/801.78.55	jean-luc.adams@gov.cfwb.be
Gaëlle CHAPELLE	02/801.78.59	gaelle.chapelle@gov.cfwb.be

Service ou Association :

Nom et prénom	Téléphone	Email
Martine HERPHELIN	02/690.81.80	martine.herphelin@cfwb.be



**... au bénéfice des enfants de 2.5 ans à 8 ans et des adultes**

**qui les entourent...**

Appel à candidatures pour le programme d'échange entre écoles maternelles, de la Fondation Roi Baudouin

Madame la Directrice,  
Monsieur le Directeur,  
Mesdames et Messieurs les Enseignants,  
Mesdames et Messieurs Agents des CPMS,

Comme annoncé lors des matinées d'information sur « Décolâge ! » entre mars et mai 2012, et dans les circulaires 4028 du 11/06/2012 et 4110 du 21/08/2012, la Fondation Roi Baudouin lance un appel à candidatures pour le programme d'échange entre écoles maternelles, en partenariat avec le projet « Décolâge ! », sur le thème « Ecoles maternelles et familles défavorisées, ensemble pour accompagner l'enfant dans son parcours scolaire ».

Vous trouverez ci-joint la présentation de ce programme d'échanges, les critères de sélection des candidatures, ainsi que le calendrier des activités prévues et les modalités de participation.

En vous en souhaitant bonne réception et en espérant que vous serez nombreux à y répondre,

**La Ministre,**

**Marie-Dominique SIMONET**



## APPEL A CANDIDATURES

### Ecoles maternelles et familles défavorisées

Ensemble pour accompagner l'enfant dans son parcours scolaire

## Programme d'échange entre écoles maternelles, en partenariat avec le projet « Décolâge ! »

**Vous accordez une attention particulière à la rencontre, l'écoute et l'information des familles de milieux précarisés ? Vous voulez améliorer les relations entre votre école maternelle et les parents peu scolarisés pour mieux accompagner les enfants dans leurs apprentissages ? Joignez-vous à un programme d'échange unique durant trois journées de rencontre avec d'autres écoles pour partager votre expérience et élaborer ensemble des pistes d'action.**

### Introduction

L'échec scolaire guette prioritairement les enfants des milieux précarisés : maintien en maternelle, redoublement en primaire et relégation vers les filières de qualification en secondaire. Un des obstacles identifié est la difficulté pour ces enfants et leurs familles d'entrer dans les codes scolaires, de comprendre ce que l'école attend d'eux et comment on apprend. Plus on intervient tôt, plus l'effet préventif est grand. La Fondation Roi Baudouin est convaincue que **le passage à l'école maternelle est une occasion à ne pas manquer** pour familiariser les familles défavorisées au monde scolaire, développer une culture d'ouverture à leur égard et établir les bases d'une relation constructive entre école et parents, déterminante pour la suite du parcours personnel et scolaire d'un enfant. Respect de chacun, écoute mutuelle, bonne communication : tout le monde y gagne, à commencer par l'enfant !

La population scolaire évolue, en particulier dans les grandes villes. Comment mieux accueillir les familles défavorisées d'origine belge ou étrangère, expliquer le rôle de l'école maternelle, impliquer les pères et les mères dans les apprentissages de leur enfant, ouvrir les lieux de participation à tous les parents, sensibiliser les équipes éducatives aux mécanismes de l'exclusion sociale, travailler sur les représentations à l'égard des familles qui connaissent la pauvreté ?

La Fondation Roi Baudouin lance un **appel à candidatures destiné aux écoles maternelles et aux centres PMS de la Fédération Wallonie-Bruxelles**. Elle les invite à partager leurs expériences et leurs points de vue sur ces enjeux, à améliorer leurs pratiques. Elle leur propose de développer collectivement des **pistes d'action** pour **construire des relations de confiance avec toutes les familles** - quelle que soit leur origine sociale ou culturelle - et renforcer ainsi le soutien décisif qui peut être apporté aux enfants, tant par leurs parents que par l'équipe éducative.

Elle souhaite également identifier des **expériences positives** qui méritent d'être relayées auprès d'autres écoles et acteurs scolaires.

Cet appel s'inscrit dans un programme plus large d'actions de la Fondation Roi Baudouin intitulé « **+ de chances dès l'enfance** » visant à renforcer les politiques et les pratiques qui donnent de meilleures chances de développement aux jeunes enfants issus de milieux défavorisés. L'appel est par ailleurs lancé en partenariat avec le projet « **Décolâge !** » initié par la ministre de l'Enseignement obligatoire Marie-Dominique Simonet et la Fédération Wallonie-Bruxelles pour développer les alternatives au maintien en maternelle et au redoublement en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> primaire. Promouvoir une évolution scolaire positive de chaque enfant est un défi majeur que relèvent ces deux institutions.

## Programme

- La Fondation propose un échange de pratiques et de réflexions entre écoles maternelles et centres PMS pendant trois journées de rencontres : les **vendredis 22 février, 15 mars et 19 avril 2013**, de 9 heures à 16 heures.
- La candidature peut être proposée par une **école maternelle** ou une **école fondamentale**.
- L'école participe avec minimum **deux représentants** :
  - le/la directeur-trice de l'école maternelle ou fondamentale,
  - un membre de l'équipe pédagogique de l'école (ou section) maternelle : un-e instituteur-trice ou une autre personne en contact avec les enfants et les parents.
- L'école peut, de manière facultative, inscrire une **troisième personne** :
  - un-e représentant-e du centre PMS avec lequel collabore l'école,
  - ou éventuellement un-e médiateur-trice scolaire ou un-e conseille(è)r-e pédagogique.
- Au total, une **centaine de personnes** provenant de **40 écoles** peuvent participer à ce processus. Les participants seront répartis, **par province**, en **6 groupes**.
- Chaque école bénéficiera d'une **bourse de 200 euros**, destinée à couvrir les frais liés à la participation au programme d'intervision.
- Cette intervention est par ailleurs intégrée dans le programme de l'Institut de la Formation en Cours de carrière (IFC). Les écoles pourront dès lors solliciter le remplacement des enseignants participant à ce programme par des activités pédagogiques d'animation (APA). Les écoles intéressées sont invitées à s'adresser à leur réseau d'enseignement pour en bénéficier.
- Chaque session aura lieu dans l'une des écoles participantes. Ces écoles hôtes recevront un montant **supplémentaire de 200 euros** pour l'organisation de la rencontre et l'accueil des participants (repas de midi).
- Une **publication** rédigée à l'issue des trois journées de rencontres permettra de relayer auprès d'autres écoles et acteurs scolaires les conseils et expériences positives.
- Les écoles intéressées doivent s'inscrire via un **dossier de candidature**. Un **jury indépendant** décidera des candidatures retenues et de la composition des groupes.



- Ces journées seront animées par des **facilitateurs** du mouvement sociopédagogique Changements pour l'Égalité (CGÉ).

## Qui peut participer à ce projet ?

**Tous les établissements scolaires de l'enseignement fondamental ordinaire ou spécialisé organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles** qui veulent améliorer leurs relations avec les parents issus de milieux précarisés pour un meilleur soutien des enfants et soit :

- sont en réflexion et se posent des questions sur leurs interactions avec les familles,
- ont mis en œuvre des initiatives spécifiques en matière de rencontre, d'écoute, d'implication, de soutien ou d'information des familles issues de milieux précarisés,
- envisagent le développement d'un nouveau projet sur ces questions.

Chaque établissement candidat doit désigner **deux ou trois participants** :

- désireux de partager avec les autres participants les pratiques de leur école en lien avec les familles,
- prêts à participer à la totalité des trois journées de rencontre,
- mandatés par leur établissement pour communiquer à leurs collègues les enseignements tirés de ces trois journées.

## Contenu et organisation des trois journées

Les rencontres prévoient l'échange de réflexions et d'expériences sur le thème des relations avec les familles fragilisées : compréhension par les enseignants des mécanismes de l'exclusion sociale, travail sur les représentations à l'égard des familles précarisées, accueil des familles, implication des parents dans les apprentissages de leur enfant, ouverture des lieux de participation aux pères et mères issus de milieux peu favorisés, soutien à la parentalité, collaboration avec des acteurs hors enseignement pour entrer en contact avec les familles les plus éloignées de l'école...

L'objectif est notamment d'aboutir à la **rédaction de pistes d'action pour la construction de relations de confiance entre écoles et familles en situation de précarité**, susceptibles de soutenir au mieux l'enfant dans son développement et son engagement dans les apprentissages scolaires. Ces pistes seront reprises dans un guide d'inspiration à destination de l'ensemble des écoles maternelles et CPMS, que la Fondation Roi Baudouin veillera à diffuser très largement.

- La première journée sera consacrée à l'**état des lieux des pratiques dans les écoles participantes** : quelles sont les modalités d'échange avec les parents ? Les initiatives en matière d'accueil, d'écoute, de soutien, d'information des familles ? Les écoles seront invitées à partager une expérience d'interaction avec les parents ou une initiative en faveur des familles. Les écoles sélectionnées recevront au préalable quelques consignes pour le partage de leurs pratiques.
- La deuxième journée proposera aux participants d'**analyser ces pratiques**, de les confronter à des apports extérieurs tels que des travaux de chercheurs sur la question et de s'interroger sur leur impact.
- La troisième journée visera à capitaliser les échanges et réflexions des participants : quelle vision développer en matière de relations familles/écoles ? Quelles sont les initiatives à valoriser et diffuser ? Quelles **pistes d'actions** pertinentes proposer à d'autres écoles ou centres PMS ?

## Critères de sélection

Un jury indépendant désignera les écoles sélectionnées pour participer au processus et décidera de l'organisation des groupes, en fonction des critères suivants.

- La Fondation Roi Baudouin souhaite qu'au minimum un tiers des écoles participant aux rencontres délèguent un trio de participants dont un-e représentant-e du centre PMS. Si la proportion de tels trios parmi les candidatures reçues est peu élevée, la priorité sera dès lors donnée à ces candidatures.
- Le jury veillera à une représentativité suffisante des écoles accueillant un public défavorisé.
- Une attention particulière sera donnée aux projets menés actuellement par l'école dans ses relations avec les familles défavorisées. A cet égard, le jury sera attentif au souci de renforcer le lien avec les parents pour créer un climat de respect et de confiance bénéfique au développement et aux apprentissages de l'enfant, et ce, dans l'optique de promouvoir une évolution positive du parcours scolaire de chaque enfant dès la première maternelle et d'éviter le maintien et le redoublement entre 2,5 et 8 ans.
- Le jury prendra également en considération les questions que se pose l'équipe éducative, sa perception des enjeux en matière de relations avec les familles défavorisées et les constats posés par l'école et qui la conduisent à poser sa candidature.
- Enfin, le jury tiendra compte de la motivation des candidats à participer activement aux échanges lors des trois journées de rencontre et de leur volonté de diffuser les enseignements tirés des journées au sein de leur établissement.

## En résumé

### Chaque école participante

- délègue minimum deux ou maximum trois participants,
- s'engage à ce que les deux ou trois mêmes représentants participent à chacune des trois journées et à bloquer ces trois dates en attente de la sélection définitive (connue le 14 janvier 2013 au plus tard) : 22 février, 15 mars, 19 avril 2013,
- reçoit une bourse de 200 euros pour les frais liés à la participation au programme d'échange et, le cas échéant, 200 euros supplémentaires comme école hôte,
- s'engage à faire part des résultats des journées au sein de son école.

Les écoles disposées à accueillir un groupe de participants lors d'une des journées sont invitées à le faire savoir dans le formulaire de candidature.

## Calendrier et modalités de participation

Les candidatures doivent nous parvenir à l'aide d'un dossier type. Ce dossier de candidature doit être **introduit en ligne** sur le site de la Fondation Roi Baudouin [www.kbs-frb.be](http://www.kbs-frb.be).

Le calendrier de participation est le suivant.

- Introduction en ligne du dossier de candidature : **pour le 3 décembre 2012 au plus tard.**
- Les réponses seront adressées aux écoles candidates au plus tard le 14 janvier 2013.
- Dates retenues pour les trois journées : **22 février, 15 mars et 19 avril 2013.**

## Contacts

Pour des renseignements généraux, surfez sur [www.kbs-frb.be](http://www.kbs-frb.be) ou adressez-vous à notre Centre de contact au 070-233 065 (numéro de référence de l'appel 2012-D56100).

Pour des questions plus spécifiques, vous pouvez contacter Anne-Françoise Genel au 02-549 02 26 ou [genel.a@kbs-frb.be](mailto:genel.a@kbs-frb.be).

## Avec le soutien de la Loterie Nationale

### **Fondation Roi Baudouin** **Agir ensemble pour une société meilleure**

La Fondation Roi Baudouin soutient, chaque année, quelque 1.500 projets et citoyens qui s'engagent pour une société meilleure. Nous organisons des débats sur d'importants thèmes sociétaux, partageons des connaissances et des résultats d'études dans des publications (gratuites) et stimulons la philanthropie. Nous voulons contribuer de manière durable à davantage de justice, de démocratie et de respect de la diversité.

La Fondation Roi Baudouin est indépendante et pluraliste. Elle opère depuis Bruxelles et est active au niveau régional, belge, européen et international. La Fondation a vu le jour en 1976, à l'occasion des 25 ans de règne du Roi Baudouin.

[www.kbs-frb.be](http://www.kbs-frb.be)

Suivez-nous sur [Facebook](#) | [Twitter](#) | [YouTube](#)

La Fondation Roi Baudouin remercie la Loterie Nationale et tous ceux qui lui accordent l'aide précieuse de leur générosité.